



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/1017*
S/1996/623*
7 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Points 60, 81, 140, 145 et 146
de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE
DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE
DROIT INTERNATIONAL
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL DE LA CHARTE
DES NATIONS UNIES ET DU RAFFERMISSEMENT
DU RÔLE DE L'ORGANISATION
MESURES VISANT À ÉLIMINER LE TERRORISME
INTERNATIONAL

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 3 août 1996, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique
d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 3 août 1996, qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, S. E. M. Ali Akbar Velayati.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 60, 81, 140, 145 et 146 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

ANNEXE

Lettre datée du 3 août 1996, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de la République
islamique d'Iran

Comme suite à ma lettre du 27 décembre 1995 (A/50/857-S/1995/1064), j'ai l'honneur de vous faire part de la profonde préoccupation de mon gouvernement devant la persistance des déclarations hostiles des responsables du Gouvernement des États-Unis et de la politique de ce dernier vis-à-vis de la République islamique d'Iran, qui ont pris ces derniers jours des proportions alarmantes et dangereuses.

Le Ministre de la défense et le Président de la Chambre des représentants des États-Unis ont récemment intensifié leur campagne de désinformation et de propagande hostile à l'égard de la République islamique d'Iran, allant jusqu'à suggérer intempestivement une action militaire contre notre pays, sur les stations de la National Public Radio (Radio publique nationale), le 2 août, et pendant l'émission Meet the Press de la chaîne NBC, le 28 juillet, respectivement. Ces déclarations sont des exemples flagrants de manipulation politique d'une opinion publique déjà fragilisée par les récentes tragédies. La République islamique d'Iran rejette catégoriquement ces allégations qui constituent, à son sens, une insulte à sa souveraineté.

La menace du recours à la force brandie par les États-Unis contre la République islamique d'Iran est une forme arrogante et cynique de mépris pour le principe le plus fondamental des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies et un exemple flagrant de terrorisme d'État. Le Gouvernement iranien craint que les États-Unis ne cherchent une excuse pour se lancer dans une politique d'aventurisme et d'affrontement avec la République islamique d'Iran alors que la communauté internationale s'oppose, dans son immense majorité, à leur tentative d'application extraterritoriale de leur propre juridiction et, en particulier, à leur comportement envers notre pays.

Le Gouvernement iranien tient à appeler l'attention de la communauté internationale sur les répercussions potentiellement dangereuses pour la paix et la sécurité internationales que pourrait avoir ce comportement irresponsable et dangereux des États-Unis. Il va sans dire que seul ce pays devrait être tenu pour responsable de telles conséquences néfastes. C'est à l'Organisation des Nations Unies qu'il revient au premier chef de prévenir ces dernières et je profite de cette occasion pour vous prier de prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République islamique d'Iran

(Signé) Ali Akbar VELAYATI
